

L'ÉMANCIPATEUR

Organe communiste-anarchiste-révolutionnaire

Chaque collaborateur est responsable de ses articles
Il sera rendu compte de tout ouvrage envoyé à la rédaction.
Les manuscrits ne sont pas rendus.

Nous voulons instaurer un milieu social qui assure à
chaque individu toute la somme de bonheur adéquate au
développement progressif de l'humanité.

Rédacteur-administrateur responsable :
François REQUILÉZ, 154, Micheroux (Liège)
Bureaux et rédaction ; 154, Micheroux

Avis aux Copains

Une réunion de tous ceux qui s'intéressent à L'ÉMANCIPATEUR aura lieu, chez Jean Kroonen, Grand Thier, Retiune, le 18 septembre, à 1 heure pour examiner la situation du journal.

Nous serions très heureux que les camarades qui s'intéressent aux idées anarchistes nous aident de leurs conseils et discutent avec nous les moyens susceptibles d'assurer la vie de ce nouvel organe anarchiste.

Une escroquerie parlementaire

Le parti ouvrier et les syndicalistes socialistes centralisés s'agitent et veulent nous conduire dans une impasse nouvelle, un véritable attrape-nigauds : c'est la fameuse escroquerie parlementaire, le projet de pension des vieux mineurs.

Bientôt ils vont être dotés d'une pension pour leurs vieux jours. Grâce à la collaboration des socialistes au pouvoir et aux pensées généreuses et chrétiennes du ministre Hubert ; quoiqu'il en arrive, il sortira quelque chose de profitable à quelqu'un ou à quelque chose. Deux projets sont en présence : celui de Defuisseaux, accordant 600 francs à l'âge de 50 ans ; l'autre du ministre Hubert accordant 365 francs à 60 ans.

Fameux projets qui se réveillent après un sommeil de plusieurs années dans les cartons.

Nos honorables députés vont nous gratifier de cette supercherie colossale.

Examinons le plus important : les ouvriers verseront 3% de leur salaire pour alimenter la caisse, les patrons de même, et enfin l'Etat contribuera pour les deux tiers de la somme versée.

Ainsi toi, pauvre mineur, on va réduire tes salaires. Le patron va te pressurer d'avantage, car tu sais bien que tu es le seul qui produis et le patron ne réduira certainement pas ses bénéfices. L'Etat augmentera ses impôts pour distribuer sa cote-part.

Donc si le projet Defuisseaux est voté, les vieux mineurs ayant atteint l'âge de 50 ans, obtiendront une pension annuelle de 600 francs. Quoiqu'il arrive, ce sera certainement des pensions pour les morts, pour toucher dans l'autre monde.

Cette loi aura le triste avantage, d'obliger les vieux à travailler jusqu'à un âge avancé, pour pouvoir payer la dîme, qui est sa cote-part nécessaire pour y avoir droit.

Et ce qui arrivera très souvent, c'est que après avoir versé pendant de longues années viendra le jour de retirer les fruits de ses versements, mais il sera trop tard, la mort aura fait son œuvre.

La situation patronale et de l'Etat se trouvera renforcée, car collaborer avec quelqu'un c'est reconnaître l'utilité de son existence.

Les rapports entre le capital et le travail seront moins tendus : ce qui pourra légitimer

dans une certaine mesure l'exploitation de l'homme.

Les vieux ouvriers par le fait que dans un an ou deux ou plus auront droit à la pension se désintéresseront des luttes et revendications.

Et ce qui arrivera certainement, c'est que dans les grèves ; une grande partie continueront à travailler puisqu'ils vont arriver à l'âge de pouvoir toucher à la pension ; ils éviteront de compromettre leur situation. Triste résultat d'opposer les intérêts des vieux mineurs à ceux de leur classe.

Nous pensons et nous disons qu'il est très légitime qu'après avoir travaillé toute sa vie, l'ouvrier ayant atteint l'âge où ses forces faiblissent, a droit à une situation qui lui permet de vivre. Mais comme pour toutes les revendications les moyens parlementaires ne peuvent être qu'une escroquerie et ne pourront améliorer quoi que ce soit.

Quand l'Etat donne quelque chose de la main gauche, il nous le vole quadruplé de la main droite.

Mais nous ne voulons pas que l'on nous vole 10 francs pour nous en rendre 1, car les 9 autres auront servi à l'entretien d'intermédiaires et ce sera toujours le propre des réformes.

Ce sera déjà cela de gagner qui procure des avantages à nos pères, quelles que soient leurs professions.

Dans une société normalement organisée, le travail des jeunes et des adultes permettra de subvenir à l'entretien des vieux travailleurs.



LES TRAITRES

Les gens bien assis et bien pensants du Peuple de la social-démocratie, les casés et les aspirants du syndicat centralisé provincial ne sont pas contents.

Malgré leur armée de cinquante cinq milles embrigadés ils ne parviennent pas à faire gober leurs grandes et généreuses idées de caisses multiples de discipline et de secrétaire permanent. Il y a même quelquefois des malotrus, des ignorants, des sales anarchistes qui vont jusqu'à combattre leurs nobles et désintéressés projets.

Mais il est venu un homme de lumière, l'illustrisimus Dejardin, qui, habitué à approfondir les profonds et boueux problèmes de la pourriture parlementaire a découvert la cause de tout le mal.

Les anarchistes ne veulent pas se courber sous la discipline bienfaisante des apôtres rouges c'est parce qu'ils sont des traitres.

Ajoutons à dit tout bas Bazile Dejardin le qualificatif de jaune au leur et la lumière sera faite.

Les anarchistes sont habitués depuis longtemps aux procédés des socialistes scientifiques. Depuis les calomnies monstrueuses de Marx contre Bakounine, toujours nous avons été en but aux accusations lâches et basses des parvenus et des postulants.

La chose se répétant à nouveau, je profite de l'occasion pour écrire ce que je pense sur la centrale à bases multiples.

Je présenterai la question comme je l'avais exposé au débat contradictoire de Romsée, le 13 août, avec Francotte, voyageur de commerce.

Le journal *Le Peuple*, défenseur de tous les opprimés (même de la princesse Louise) a publié un compte-rendu délicieux. Ecrit par un grand mineur qui pour la circonstance avait eu la permission d'écrire sa prose sur le bureau ministre du citoyen homme d'état Dujardin. Certains disent même qu'ils tenaient tous les deux la plume.

La question n'a pas d'importance, ce qui en a plus c'est de savoir si le compte-rendu du *Peuple* du 18 août est d'accord avec ce que je vais présenter. Pour ceux qui voudront prendre la peine de comprendre ils leur suffira de lire ce qui suit et le numéro du journal cité plus haut.

Dans leurs règlements et déclarations il n'est pas question des principes de la lutte des classes, ni de la question sociale, ni de transformation intégrale de la société. Toutes les cotisations admises ou proposées ne visent qu'à satisfaire des questions d'intérêt et de conservation. Voici pour prouver ce que j'avance le tableau des cotisations admises et à faire admettre.

1° Cotisations admises : Résistance, chômage, office des accidents, propagande locale et nystagnus.

2° Caisses proposées : maladie, réassurance tuberculose, pension, décès, administration.

Pour que l'on ne se fasse pas d'illusion au sujet de cette caisse de propagande admise, voici en quoi elle consiste. Un article spécial règle la question.

« Les frais de conférences syndicales organisées par l'association seront toujours supportés par elle, celles organisées par les sections seront à leurs charges ainsi que le déplacement des conférenciers. Les frais de déplacement des membres du conseil sont à charge de l'association, ceux des délégués à charge des sections. Voilà ce que l'on entend par propagande chez les sociaux-démocrates.

Si chacun faisait partie de la centrale la révolution serait faite et l'exploitation de l'homme par l'homme aurait vécu.

Ils auraient pu, étant partisans de l'obligation et des caisses multiples, créer les caisses suivantes qui ont, je crois, le mérite de s'attaquer aux causes de certains maux et de certains vices.

Pour combattre la propriété, l'autorité, le militarisme, le cléricisme, la magistrature, l'alcoolisme, l'ignorance, les préjugés, les plaisirs grossiers et abrutissants, la cupidité, l'égoïsme, etc. Ils auraient pu facilement créer les cotisations pour les modes d'actions suivants : cercles d'études, bibliothèques, conférences scientifiques et sociologiques, dramatiques, jeunes gardes antimilitaristes, cercle d'excursion, art social, libre-pensée, cercle antialcoolique, groupe néomalthusien.

Je crois que en voilà assez qui pourraient être comparées à celles adoptées ou vantées par les centralistes ; mais elles n'auraient peut-être pas nécessité la création de secrétaires permanent, de là leur peu de succès.

Je dois en revenir aux seules questions que Dethier a présenté dans *Le Peuple* que je veux m'efforcer de mettre au point.

« Le syndicat provincial n'a pas pour but l'expropriation de la propriété personnelle en faveur de la collectivité ».

J'ai dit la chose et je continue à le prétendre et voici pourquoi. Dans leurs règlements où est présenté le but de l'association voici ce qu'ils disent eux-même sur la question : « L'association poursuivra légalement par tous les moyens à sa disposition le droit à la vie pour tous et l'abolition de la propriété privée ». Pour un but il est bien placé dans l'ombre alors que l'on trouve une place plus marquée, dans ce règlement de 75 art., pour des questions secondaires.

Ensuite la propriété ne peut se supprimer légalement ; pour augmenter sa considération la classe ouvrière doit faire tous ses efforts pour éviter les grèves ; je ne vois pas comment les ouvriers pourront supprimer quelque chose qu'ils doivent respecter pour augmenter leur bien-être !

Ensuite les syndiqués ne doivent injurier ni maltraiter les chefs que dans le cas de légitime défense ; ils ne peuvent exciter leurs camarades à la grève qu'en se conformant aux art. 22, 23 et 24 du règlement, sans quoi les indemnités de grève leur sont retenues.

Avec de tel moyen de pénétration la propriété n'a qu'à bien se tenir.

Parlons maintenant de la deuxième année que me fait dire le journaliste d'occasion Dethier alias Dejardin.

« L'ankylostomiasis et le nystagmus sont des maladies que l'on ne connaît que depuis une dizaine d'années et que l'on a inventée pour faire vivre des parasites que l'on appelle médecins ».

Le conseiller provincial Francotte est venu faire sienne la prétention de Dethier ; ci cela peut lui faire plaisir de savoir mieux que moi ce que j'ai dit, tant mieux pour lui.

Seulement pour ceux qui sincèrement et d'une façon désintéressée veulent comprendre je me permets d'exposer ici ce que je pense et ce que j'ai dit sur la question.

Les maladies professionnelles ne peuvent disparaître qu'après que l'on aura détruit la cause qui les font naître et se développer.

Les subsides demandés et votés par l'état, la province et la commune, ne peuvent rien transformer, ils contribuent au contraire à faire vivre un grand nombre de parasites fonctionnaires, rond de cuir, gratte papier.

D'autres maladies et calamités pourraient aussi se recommander à l'attention des politiciens, mais pour le moment celles citées suffisent à occuper les desirats de la masse.

Plus tard elles viendront au jour comme les autres ne sont venues que pour remplacer les premières devenues trop vieillottes. Et si par hasard il en manquait, les parasites en inventeraient, rien que pour en vivre.

Je m'explique : Chaque fois qu'un subside est demandé à l'état, à la province ou à la commune, une commission se crée pour étudier la façon de distribuer le secours, une autre commission examine la question de savoir d'où viendra les secours. Voilà déjà plusieurs inutiles, nuisibles même, qu'il faudra entretenir. A ces premiers viendront s'ajouter tous les employés qui percevront les impôts et ceux qui distribueront l'indemnité.

Et l'on a bien soin de taire que le subside est tiré de l'impôt que si même l'impôt est payé par le commerçant, l'industriel ou le bourgeois, il n'a pas d'autre source que le travail ; le travail étant le seul producteur de richesse et de bien-être. Ainsi ce qui nous revient comme indemnité pour chômage involontaire, tuberculose, ankylostomiasis, pension, etc., n'est qu'une infinitésimale partie de ce que l'on nous a extorqué sous forme d'impôt. La meilleure part a servi à engraisser tous les messieurs de l'administration, employés, députés, conseillers provinciaux, juges, gendarmes, etc.

Alors, fait remarquable et à ne pas oublier tout ce monde bien casé, vivant dans une situation privilégiée ne seront jamais des profonds révolutionnaires.

Il ne faudra plus leur parler d'idéal, de révolution sociale ni de suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme. On ne saurait plus parler ni à leur intelligence, ni à leurs sentiments ; l'intérêt étant devenu le mobile de toutes leurs actions il est impossible de convaincre des coffres-forts.

Pour eux, l'idéal est de vivre tranquille, leur révolution est faite et pour le reste la société n'est pas si mal faite que cela.

Et vous le savez lecteurs ils n'est pas de pires réactionnaires que les parvenus.

Ils sont les meilleures garanties pour le maintien de l'ordre, que les gouvernants n'aient inventé. Enfin comme la dette publique de tous les états augmente dans des proportions énormes par suite des dépenses exagérées de tous les politiciens pour se maintenir au pouvoir, les charges pèsent plus lourdement sur les travailleurs. La dette de la Belgique était en 1908 de 3.330 millions et depuis elle n'a fait qu'augmenter. Pour payer l'intérêt de cette énorme dette le prolétaire doit peiner d'avantage et le produit de son labeur va engraisser les porteurs de rentes. Cet exposé est un peu différent de l'ânerie que vous m'attribuiez oh ! grand Dethier.

Il me reproche d'avoir dit que la province donne des subsides aux caisses de chômage avec l'argent des ouvriers je n'ai fait, dit-il, que répéter ce que d'autres ont déjà dit.

Quel crime ! Je reconnais que je ne suis pas l'inventeur de cette constatation, mais Dethier pourriez-vous citer un écrit social-démocrate où les choses sont exposées comme je l'ai fait plus haut. Tandis que je pourrai vous citer une brochure toute récente « La pension des vieux mineurs » ou la chose ne se trouve qu'entre les lignes. Il leur sera fait une retenue aux ouvriers, les patrons verseront la même somme et l'état bienfaiteur payera l'autre partie. Je constate que dans cette brochure on trompe les ouvriers en leur faisant croire que l'état et le patron donneront quelque chose d'eux-mêmes.

Ceux qui ont intérêt à faire gober leurs panacées n'ont garde de dire que c'est pour en vivre eux et leurs suiveurs, et les pouvoirs publics ne peuvent mal de se désintéresser des travailleurs jeter sur le pavé les messieurs des pouvoirs sont trop charitables et surtout trop scrupuleux pour les laisser crever sur le pavé. Comme l'ambiance a agi sur ce grand sacrifié Dejardin malgré qu'ils fréquentent déjà depuis longtemps la fine fleur des honorables fripouilles parlementaires. Il a conservé un faible pour les expressions délicieuses et parfumées entendues dans les jeux de quilles qu'il a tant fréquenté.

Ah pardon ! c'est à Dethier que je parle, je disais donc votre fameuse loi sur les accidents que vous avez voté messieurs les social-démocrates, a surtout profité aux avocats sans cause, aux médecins sans malades, aux sociétés d'assurances et à leurs agents.

J'ai dit encore que si au lieu de créer des quantités de caisse de faire des boutiques et des cabarets, les exploités avaient fonder des écoles, ils auraient pu répandre des principes et faire naître des idées géométriques dans les cerveaux.

Tout cela est fait me répond le futur

camionneur ou magasinier Dethier, prenez la peine d'aller voir les institutions socialistes de la Belgique et vous ne vous ferez pas passer pour un inconscient, merci et bien. cher ami, nous habitons tous deux la même région, voulons-nous examiner ce qu'il y a comme bibliothèque dans les coopératives du plateau de Herve.

A Romsée, pour commencer par là, près du comptoir une caisse est pendue, si grande que j'avais cru en entrant, voir une pendule dans cette caisse, trois volumes et une trentaine de brochures à vendre.

A Beyne, le centre de toutes les énergies le fief du trio-malin ; Bon enfant aujourd'hui disparu, peut-être est-il chez les jaunes. Avait en 1901 doté la coopérative de la bibliothèque Destrée.

Depuis le nombre de volumes n'a pas été doublé.

A Fléron, il n'existe rien dans ce genre, ni à Queue-du-Bois, ni à Retinne, ni à Ayeneux.

A Saint-Hadelin la bibliothèque Destrée, de même qu'à Fécher depuis plusieurs années et le nombre de volumes n'a pas été doublé pas plus qu'à Beyne.

Nous n'avons pas été loin pour nous convaincre, n'est-ce pas mon ami ?

Si nous allions plus loin cependant nous serions encore mieux édifiés, et surtout si nous allions chez les mandataires, magasiniers, limonadiers, gérants, en mettant Dejardin hors cause parce que lui a lu le livre : « L'homme avant la création du monde » par Tartempion.

Vous me permettez de laisser la scie-là pour aujourd'hui, citoyen Dethier, en vous disant : « Ne cherchez pas à nous convaincre restez ou l'on paye des indemnités pour le chômage ; le nystagmus, l'ankylostomiasis et la chance aidant vous pourrez devenir quelqu'un qui n'aura plus besoin de travailler. Seulement n'hésitez pas à déverser des charretées d'ordures sur les anarchistes et leurs idées, ils ne sont toujours que des traîtres, des jaunes et des cléricaux.

François REQUILEZ.

CONTRASTE

Un ouvrier ayant eu la bonne fortune de faire une promenade à Spa me fit le récit que voici : Je croyais être dans un autre monde, là à l'entrée des Ardennes on ne voit pas de charbonnages, pas d'usines, pas d'ateliers aux hautes cheminées qui crachent des matières irrespirables et des fumées asphyxiantes.

On ne voit pas des hommes qui reviennent tout noirs du Voreux.

Pas d'enfants de douze à quatorze ans qui vont travailler dix, onze heures par jour pour gagner un salaire de famine.

Ici à Spa, rien de semblable : de beaux arbres plantés sur le côté de larges boulevards ; ça et là de belles villas entourées de fleurs, des hôtels magnifiques où se trouvent tout ce qui est beau, bon et agréables : des châteaux aux vues splendides.

Tout chante, tout rit, on se trouve dans un milieu de poésie et de rêve.

On ne voit que bonheur qui rayonne, que richesses qui resplendent sous les plus beaux aspects.

Tout vous enchante, on pense à la musique aux artistes, à toutes les belles choses que la nature a fait pour embellir notre existence.

Oui dans ces lieux, on doit vivre heureux, on doit penser à Homère, à Shakespeare, à de Musset, à Hugo, à tout ceux qui ont chanté l'amour, le bonheur que causent les douces sensations.

Hélas ! malgré toutes les belles dames, malgré tous les beaux bijoux, malgré ce paradis et ces beaux sites, je me trouvais malheureux au milieu de tout cela.

J'aurai bien pleurer.

Une colère sourde m'envahissait et j'aurai bien voulu crier à toutes ces belles gens, à toutes ces belles choses, mon malheur et celui de mes frères. Leurs dire qu'à cette heure au plateau de Herve et partout, qu'il y a des enfants, des femmes et des hommes qui pleurent et meurent à la tâche. Des enfants qui demandent de quoi se nourrir, pour pouvoir se développer et grandir.

Des mères dont le cœur souffre et se déchire, parce qu'elles ne peuvent donner du pain à leurs enfants quand ceux-ci crient qu'ils ont faim.

Et je ne comprenais que tout cet éblouissement d'or, de richesses, de grand bonheur, de ces plaisirs raffinés, c'était la cause de notre malheur. C'est le superflu des uns qui fait le malheur et l'indigence des autres. Et tant que les victimes de cet état de chose, c'est-à-dire les ouvriers continueront à s'occuper de toute sortes de bêtises, courses, jeux, etc., etc., au lieu de s'intéresser à leurs situations. Les uns pourront continuer à banqueter à Spa et à Ostende et chercher toutes les joies et plaisirs de ce monde, tandis que les autres continueront à être exploités et beaucoup souffrir et puis mourir pour le bonheur de tous ces jouisseurs, ces parasites.

Le bonheur des uns est fait du malheur des autres.

Jean Charman.

Méfais de la loi sur les accidents de travail

Par suite de l'obligation des patrons à indemniser les ouvriers en vertu de la loi sur les accidents de travail, il est curieux de constater les effets qui en ont résulté.

Examinons la nouvelle loi dans ces applications.

Prenons pour exemple une exploitation : le charbonnage du Hâsard.

Pour éviter les pertes pouvant résulter de l'application de la présente loi, les patrons assurent leurs ouvriers à des compagnies d'assurances moyennant une indemnité par tête et par an. De par ce fait les patrons ont avantage d'employer de moins en moins d'ouvriers et de les faire travailler régulièrement de longues journées intensifiant par là, la production.

Moins d'ouvriers occupés, beaucoup plus de sans-travail : l'offre dépassant la demande accroît l'armée des chômeurs que le développement du machinisme créa.

Devenant ainsi une menace constante pour ceux qui auront la chance d'être occupés.

N'ayant l'occasion de travailler que quand les autres lutteront pour une amélioration quelconque ou se révolteront contre des mesures iniques, ils deviendront par ce fait, des traîtres, des jaunes.

Les ouvriers doivent faire des heures supplémentaires pour suppléer à leur nombre restreint ; les patrons en profitent pour diminuer les salaires.

Les avantages sont nombreux pour le capitaliste et la force de résistance du prolétariat moindre. Triste constatation, longues journées, bas salaires, voilà à quoi a contribué la loi sur les accidents.

D'un autre côté, les ouvriers sont dans l'obligation de travailler tous les jours sous peine d'une amende de demi-journée, ce qui pourrait se traduire par atteinte à la liberté du travailleur.

Un autre mal et pas le moindre causé par la loi sur les accidents, est d'avoir développé les compagnies d'assurances, foule d'inutiles, de requins aux dents longues, aux appétits voraces de fonctionnaires parasites, qui se mettent entre les patrons et les victimes pour disputer, arracher à ceux-ci les maigres indemnités qui leurs sont dues.

Et ce qui arrive très souvent après leur

avoir chercher misère, les accidentés restent Gros-Jean comme devant et ne touchent rien ils ont perdu du temps, de l'argent, et leur situation déjà pénible se trouve encore empirée.

Les tribunaux, juges, avocats, huissiers, ont plus de besognes, car les litiges ne manquent pas entre assureurs et victimes.

Ce qui contribue à justifier l'existence de gens de justice n'étant que des jouisseurs très dangereux.

Les syndicats de démocrates socialistes et centralisés ont trouvé moyen même nécessaire de créer l'office syndical des accidents de travail.

Comme toujours, ils ont contribué volontairement à la confection d'une iniquité, loi dont ils n'ont pas vu les dangers. Et maintenant ils tâchent de parer à ces effets par l'office syndical qui n'est en sorte qu'un autre intermédiaire entre les patrons, les assureurs, les accidentés et la magistrature.

Et la liste continue par les médecins, qui non contents de guérir, de soigner les maladies et blessures doivent discuter le degré d'incapacité, la somme de force productive réduite ou perdue par les victimes et par conséquent, conflit avec les parties adverses sur le plus ou moins de dégâts que les accidentés ont souffert.

La dignité des travailleurs bien portants est aussi attaquée, diminuée par les visites médicales que doivent subir tout ceux qui veulent travailler ; il est calculé par des appareils perfectionnés, le degré de forces musculaires, des bras, des poignets, etc., etc., ce qui permet aux exploités de n'employer que des êtres forts et bien doués.

Les faibles, les tarés n'ont pas de travail, ils peuvent chercher ailleurs, se suicider ou mourir de faim.

Rejetés à la rue, ils pourront méditer, apprendre à connaître les douceurs des lois et l'incapacité des classes au pouvoir.

Nous sommes très bien d'accord que les victimes d'accidents soient rétribués, non pas de la moitié du salaire, car après un accident leur situation est empirée : et c'est le salaire intégral, si pas plus que l'on devrait donner à ceux qui sont incapables de travailler.

Mais il faudrait pour cela d'autres moyens de lutte, de pressions sur les classes régnautes que ceux employés aujourd'hui. Si les ouvriers blessés, accidentés fussent bien décidés à conquérir leurs droits, ils devraient s'unir sur divers points donnés, et la réclamer, exiger ce qui leur est dû : le droit à la vie.

Moyens d'action directe que certains désignent, et dans lequel la plupart n'ont pas confiance parce qu'ils sont habitués que d'autres pensent et agissent pour eux.

Un autre moyen de lutte est la défense individuelle qui n'est pas à dédaigner : l'ouvrier blessé ou les siens n'ont qu'à se trouver sur les chantiers ou ils ont été victime, harceler les patrons, les maîtres, les hussards au besoin et ils verront pour peu que ça continue que l'on s'occupera d'eux et l'on améliorera leur situation.

Les avantages que procure la nouvelle loi sont nuls puisque aujourd'hui comme hier il y a des ouvriers qui ne sont nullement indemnisés, par contre les maux sont aggravés.

Le fonctionarisme trouve son compte et les intermédiaires sont notablement accrus, entre les capitalistes et les ouvriers victimes se trouvent : les compagnies d'assurances, directeurs, inspecteurs, agents.

L'office syndical : secrétariat permanent, médecins.

Magistrature : juges, avocats, avoués, huissiers, gendarmes, ont à appliquer et faire respecter les lois. Les médecins et évaluateurs de degré d'incapacité peuvent se disputer, les sans-travail augmentent, atteinte à la liberté en étant puni par journées perdues, bas salaires, surproduction, intensification du travail, sont les résultats dont a contribué la loi.

Et enfin, sénateurs et députés peuvent dire qu'ils font quelque chose et gagnent bien leurs salaires.

Ne serait-il pas camarade temps de vous instruire, de vous éduquer pour que vous ne vous laissiez plus duper à l'avenir par les réformes et réformistes.

Ce qui vous manque, ce sont les moyens d'action, les connaissances suffisantes pour reconnaître ce qui est bon et utile, mauvais et nuisible dans les idées exposées pour résoudre la question sociale.

Je vous invite donc à venir consulter les livres dans nos bibliothèques, écouter et partager les discussions dans nos assemblées, cercles d'études, d'assister aux réunions de l'Union libre qui a pour but d'enseigner et d'amener les ouvriers à connaître les maux et les iniquités dont ils sont les victimes,

ONÉSIME.



CROCS ET GRIFFES

*Un jour dans un vallon,
Un serpent mordit d'Andrimont,
Savez-vous ce qu'il arriva ?
Le serpent creva !*

« Mais je ne veux pas que les officiers et les soldats croient que nous sommes leurs ennemis. J'ai visité, hier encore, une caserne de Bruxelles et j'ai pu constater que la caserne d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier ; je crois même que tous les jeunes gens y gargneraient à y passer quelque temps. Depuis que j'ai été au Congo, je suis entré en relation avec de nombreux officiers et l'un d'eux, particulièrement érudit, m'a montré que l'armée, dans sa situation actuelle, ne pourrait rien pour empêcher l'invasion de la Belgique. »

Extrait du discours de Vandervelde prononcé à la chambre le 3 novembre 1909.

Est-ce la caserne d'aujourd'hui qui n'est plus celle d'hier, ou bien est-ce le Vandervelde d'aujourd'hui qui n'est plus celui d'hier ?

Il est vrai que quand on fréquente des officiers érudits l'on subit inévitablement l'influence du milieu.

A force d'avoir entendu les radoteurs syndicalistes centralistes et d'avoir vu couler l'eau trouble des robinets parlementaires, M. Dethier, un suiveur a fini par apprendre leurs refrains.

Il paraît que pour un jeune merle il siffle très bien. Nous lui présentons toutes nos félicitations, en nous permettant toute fois, de lui recommander d'acheter une paire de lunettes, car il aura beau avoir du talent, sans lunettes, il ne deviendra jamais un grand homme.

Niais 1^{er}, roi des Belges à son ami Girmard le décoré :

— Pouvez-vous nous promettre, Monsieur l'échevin, que le peuple prendra le suffrage universel pacifiquement ?

Oh ! oui, n'est-ce pas sire, nous ferons comme en 1902. Nous lui dirons de fermer les poings, mais de les laisser dans les poches.

M. Samuel Gompers, secrétaire des Trades-Unions d'Amérique gagne 25 mille francs par an.

Cela démontre aisément l'utilité de verser de grosses cotisations dans les syndicats.



SYMPATHIE DE CROCODILES

Londres, 13 novembre.

Voici revenue la saison de misère, celle où

l'offre ne correspond plus à la demande sur le marché de la charité. A cette occasion, Bart Kennedy, dans le *Reynolds's*, décoche, avec son originalité habituelle, quelques dures vérités à l'adresse des heureux de la vie. Nous reproduisons le morceau à titre documentaire :

« C'est très bien de la part des riches de faire du bien aux pauvres, c'est très gentil de les reconforter dans leur misère, et c'est également une action louable de leur donner du charbon, des vivres et des couvertures. Cela montre chez les riches un certain sentiment de sympathie, et pourrait même faire croire que la vieille scie biblique du riche, du chameau, du trou de l'aiguille et de la porte du ciel, n'est qu'une formidable blague

Et pourtant, le penseur dira que le riche n'est que le complément du pauvre. S'il n'y avait pas de riches, il n'y aurait pas de pauvres, et s'il n'y avait pas de pauvres il n'y aurait pas de riches. La richesse de l'un entraîne inéluctablement la pauvreté de l'autre, cela est évident comme deux et deux font quatre. Et c'est à cause de cela que la sympathie du riche pour le pauvre est une sympathie de crocodile. C'est dur à dire mais le fait est plus dur encore. S'il n'y avait pas des gens qui crèvent de faim, mon bon ami, vous n'auriez pas vos cent, deux cents ou cinq cent mille à dépenser par an. Ces infortunés auxquels vous donnez du charbon et des couvertures — lorsque vous en donnez — sont absolument nécessaires à votre existence. Ils impliquent vous, et vous impliquez eux. Mettez ça dans votre pipe et fumez-le !

Je sais en vérité qu'il existe des richards qui s'apitoient réellement sur le sort du pauvre qui leur donnent ce qu'ils peuvent, leur payent de bons salaires quand ils travaillent pour eux, les soignent quand ils sont malades et font, en un mot tout ce qu'il est humainement possible de faire. Et pourtant il est quelque chose qu'ils ne font pas : ils ne cessent pas de vivre du pauvre, de toucher des loyers et des dividendes qui en réalité sont produits par le pauvre. En un mot, ils ne cessent pas d'appauvrir d'avantage le pauvre pour s'enrichir d'avantage, eux.

Je sais ce que l'on va dire, je le sais. On me dira que si les riches vraiment sympathisants donnaient tout ce qu'ils possèdent, il n'y aurait encore rien de changé et les choses continueraient du même train. Le geste généreux d'un ou de plusieurs richards n'affecte en rien l'état général existant.

Oui, oui ! Mais cela n'empêche pas que le plus charitable et le plus sympathique des richards donne ce qui ne lui appartient pas. Il restitue simplement aux autres ce qui leur appartient, et tente de réparer quelque peu le mal causé par son existence même.

C'est comme si vous donniez un coup de couteau à quelqu'un, et continuiez à lui en donner, tout en lui offrant des petits morceaux de taffetas gommé pour panser ses blessures.

Je ne tiens pas à paraître cynique mais la façon dont on exalte les riches qui donnent quelque chose ferait éclater de rire la plus solennelle des vaches. On va me dire immédiatement que s'il n'existait pas de richards au cœur tendre, les choses iraient encore plus mal. Ecoutez donc un moment :

Si ces richards au cœur tendre ne rendaient pas, de temps en temps, quelques bribes de ce qu'ils ont extrait — c'est le mot le plus poli que j'ai trouvé — de ce qu'ils ont extrait du pauvre tout serait fini pour ces richards.

Si les richards n'amadouaient pas de temps et ostentatoirement surtout l'armée des pauvres et des meurt-de-faim, celle-ci finirait par perdre le saint respect qu'elle a pour les richards et les hauts placés.

Si trop d'hommes, de femmes et d'enfants mourraient de faim tous à la fois, la société recevrait un choc dont elle ne se relèverait pas. Les riches ladres et sans entrailles doivent une fière chandelle à la sympathie crocodilienne des riches à la main ouverte.

Ici je dois dire une chose que je n'aime pas de dire :

Le riche à la main ouverte joue le rôle du traître dans le drame social : sa sympathie et sa bienveillance aveuglent les travailleurs et les empêchent de voir de quelle manière ou les vole.

Dire que les riches aident les pauvres par le capital qu'il dépensent est bien l'argument le plus faible et le plus spécieux qui soit jamais sorti d'un cerveau humain. D'abord il n'y a pas de capital : il n'y a que la possession par le riche du pouvoir de contraindre le pauvre à lui obéir. Le jour où les pauvres seraient assez intelligents et assez braves pour ne plus travailler que pour eux-mêmes, le mot « capital » sera rayé du dictionnaire. Car le vrai sens de ce mot est : « Donne-moi tout ce que tu possèdes ! » C'est le plus drôle de mot qui ait été inventé, c'est le bluff-in-exelsis, il n'existe que par la stupidité et la lâcheté publiques.

Le capital n'existe pas, mais la richesse existe. La richesse est composée de trois choses : la terre, les produits de la terre et le labeur humain. Le labeur humain est le principal facteur de la richesse, que la terre ne saurait produire sans lui. Les « malins » volent la richesse du monde, et nous ne voulons pas de leur sympathie de crocodile pour ceux qu'il ont dépouillés. La soi-disant charité sert à duper le pauvre. Mais le truc ne servira plus longtemps ; il commence à être trop connu.

Suivez donc les préceptes du Christ, si vous l'osez. Cessez cette hypocrisie auto-laudative chaque fois que vous avez rendu une infinitésimale partie de ce que vous avez volé. Ou plutôt cessez de voler tout simplement. Mais où serez-vous le jour où vous ne posséderez d'autre richesse que celle que vous aurez vous-même créée !

La éharité dans le sens du riche donnant au pauvre est une insolente hypocrisie. Ceux qui en jouent le savent.

(Le *Scm* du 15 novembre 1909)



Ouvrier, prends la machine ! Prends la terre, paysan !

I

Ouvrier, la faim te tord les entrailles
Et te fait le regard creux.
Toi qui, sans repos ni trêve, travailles
Pour le ventre des heureux.
Ta femme s'échine et tes enfants maigres
Sont des vieillards à douze ans ;
Ton sort est plus dur que celui des nègres
Sous les fouets abrutissants,

Refrain

Nègre de l'usine
Forçat de la mine,
Ilote du champ,
Lève-toi, peuple puissant !
Ouvrier, prends la machine !
Prends la terre, paysan !

II

Paysans, le sol que ton bras laboure
Rend son fruit dans la saison,
Et c'est l'opulent bourgeois qui savoure
Le plus clair de ta moisson
Toi, du jour de l'an à St-Sylvestre,
Tu peines pour engraisser
La classe qui tient sous son lourd séquestre
Ton cervau fait pour penser

Au refrain

III

Mineur qui descend dès l'aube sous terre,
Et dont les jours sont des nuits,
Qui, le fer en main, dans l'air délétère,
Rampe au fond de ton puits,
Les riches trésors que ton pic arrache,
Aux flancs des rocs tourmentés,
Vont bercer là haut l'oisif et le lâche
Dans toutes les voluptés.

Au refrain

IV

Qui forge l'outil ? Qui taille la pierre ?
Qui file et tisse le lin ?
Qui pétrit le pain ? Qui brasse la bière ?
Qui presse l'huile et le vin ?
Et qui donc dispose, abuse et trafique
De l'œuvre du créateur ?
Et qui donc se fait un sort magnifique
Aux dépens du producteur ?

Au refrain

V

Qu'on donne le sol à qui le cultive,
Le navire au matelot,
Au mécanicien la locomotive,
Au fondeur le cubilot,
Et chacun aura ses franchises coudées,
Son droit et sa liberté,
Son lot du savoir, sa part aux idées,
Sa complète humanité.

Au refrain

C. K.



UN EXEMPLE

Se suicider ou mourir de faim : tels sont les tristes avantages, dont bénéficient les déshérités et les parias, victimes de l'ignoble exploitation de l'homme par l'homme.

Après avoir, par leur travail, leurs privations et leur misère, fait la fortune et l'aisance des rapaces et des requins capitalistes. Il ne sont même pas admis comme hôte au banquet de la vie ; c'est bien le cas de dire, que c'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches.

Dernièrement, à Bruxelles, une jeune femme, mère de deux enfants en bas âge, était occupée comme femme de charge chez une bijoutière. Elle gagnait très peu et ne pouvait subvenir aux besoins de ses deux enfants qui pleuraient même souvent pour avoir à manger.

La pauvre mère était en proie à une atroce souffrance de ne pouvoir satisfaire la faim de sa progéniture.

En travaillant, elle passait continuellement devant des bijoux étalés : montres d'or, bracelets, bagues, etc., objets de luxe dont se parent ceux qui se vautrent dans l'opulence et l'orgie, pendant que d'autres ceux qui produisent, meurent littéralement de faim et végètent dans le plus lamentable dénuement.

Elle vola une partie de ces bijoux et les revendit afin d'acheter de quoi donner à manger à ses enfants.

Elle a été arrêtée — car on prend les petits voleurs et laisse courir les grands — et par pudeur à cause que la mère doit subvenir à l'entretien de ses gosses, les autorités l'ont remise en liberté provisoire.

Nous sommes curieux de voir s'il se trouvera un juge assez barbare pour oser punir cette femme.

Dans tous les cas, si cette mère qui a volé pour nourrir ses enfants est condamnée, ce sera avec la complicité de tous ceux que l'organisation sociale, placent dans l'impossibilité de satisfaire tous leurs besoins.

Ce sera avec la complicité de tous les ouvriers qui travaillent pour des salaires de famine sans jamais avoir une pensée quelque peu élevée, et qui comme cette femme ont des enfants souffrant de la faim qui faute de soins nécessaires, s'étiolent au lieu de se développer. Ce sera avec la complicité de toute cette masse d'inconscients qui se laissent exploiter de la façon la plus éhontée. Sans aucun geste de révolte et sans faire la moindre tentative pour mettre fin à leur situation d'esclaves. Au moins cette femme qui sous l'influence de la nécessité a pris là où il y avait de quoi prendre, a accompli sans le savoir un acte des plus légitime, qui peut servir d'exemple à tous les dépossédés.

Le jour où ils auront assez d'énergie et assez d'audace pour reprendre aux capita-

listes, ce qui leur a été volé, c'est-à-dire le fruit de leur travail et le mettre à la disposition de tous ceux qui produisent afin que tous puissent consommer libérément.

Ce jour-là ils auront fait plus pour leur émancipation que tous les projets de réformes emplâtrés sur jambes de bois, préconisés par les pêcheurs en eaux troubles de l'action parlementaire.

Ce jour-là il ne sera plus nécessaire de voler pour donner à manger à ses enfants.

Ce sera pour les travailleurs le commencement d'une vie de bonheur et de liberté, digne au moins celle-là d'être vécue par des êtres humains.

MAXIME,

Pour tout ce qui concerne le journal *L'Emancipateur*, adressez les correspondances, à François Réquizez, Micheroux, 154.

LA QUINZAINE

Congrès. — Les social-démocrates se sont réunis dans un congrès international à Copenhague.

Voici d'après le compte-rendu du Peuple ce qu'il y a eu de remarquable. Comme la question de l'attitude des socialistes en cas de guerre devait être examinée, le bureau socialiste international avait fait placer dans la salle de réunion les pavillons des différentes nations. Il y avait même celui du Congo, la nouvelle patrie du citoyen Vandervelde.

Beaucoup de délégués pleuraient tellement ils étaient émus de revoir tout en étant si loin de leurs patries le symbole que certains forcenés parlent de jeter au fumier.

Neutralité. — A ce même congrès sur un de ces pavillons se lisait en lettres d'or entre les devises socialistes ordinaires la suivante : « La religion doit être une affaire privée. »

Enfin voilà le syndicat, L'Union Libre réhabilité, il n'est plus le seul à être neutre.

Gloire et Honneur. — Toujours à ce même Congrès le citoyen Vandervelde a souhaité le prompt rétablissement du vétéran Bebel qui paye de 5 ans de prison sa protestation contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine.

Voilà-t-il assez longtemps que l'on nous scie avec ces grands hommes qui ont été en prison une fois il y a quarante ans, mais ont depuis fait le mort en toutes circonstances.

Alors que partout des milliers d'êtres ont donné non seulement des années de liberté pour la cause des déshérités, mais souvent ont payé de leur vie leur rêve de désintéressement et de vérité. La mort de Ferrer est elle déjà si loin que pour ne pas la rappeler.

Et Hervé vous a-t-il donc offensé si fort, citoyen Vandervelde que pour taire son nom alors qu'il purge quatre ans de prison à Paris pour délit d'opinion. Et cela sous un régime républicain-socialiste et sous le ministère du socialiste Briand.

Intégrité socialiste. — Le journal « Le Peuple » recommande dans son numéro du 5 septembre, « la Tombola de l'Exposition du Travail à domicile. »

Parmi les signatures du comité de cette œuvre, nous remarquons celles des deux secrétaires : Camille Huysman, conseiller communal et le R. P. Rutten des Frères Prêcheurs.

Il n'est pas difficile ce bon Camille de laisser accoler son nom à celui d'un porteur d'éteignoir.

Il a voulu sans doute réaliser l'accord patriotique nécessaire au succès de la grande œuvre de transformation matérialiste de l'histoire.

Education. — Dans le même numéro sous la rubrique. Livres et écrits nouveaux : on recommande une revue publiant un récit vivant et impressionnant de la guerre de 1870. On recommande aussi le Bulletin du Touring Club de Belgique.

Si c'est avec de pareilles stupidités que l'on croit faire l'éducation de la masse ? A ce compte là les journaux bourgeois sont plus avancés.

Religion. — La librairie du Peuple met en vente pour 10 frs. le buste de Ferrer. A-t-il de la chance ce sacré anarchiste depuis qu'il est mort. On donne son nom à des places, à des locaux, à des rues, certains veulent même le donner à des communes ; on lui élève des monuments, des statues. Et quand il est venu à Bruxelles en 1908 éditer sa revue « L'Ecole Rénovée, il ne recueillit qu'indifférence et persécution.

Maintenant son buste va orner l'intérieur de tous ceux qui ont déploré sa fin tragique ; sans jamais avoir entendu parler de lui ni de ses idées, ni de son œuvre avant sa mort. Idole nouvelle pour mettre à côté du buste de Volders, des portraits de Defuisseaux, Depaepe, Demblon, Marx, etc., destinés à remplacer les saints du calendrier actuel.

Ainsi se crée les cultes et les religions.

Romsée. — Un meeting entre Francotte du Parti Ouvrier défendant la thèse centraliste et Requizez le combattant, a eu lieu à la maison du Peuple de Romsée, le 4 septembre.

Requizez après avoir démontré la mauvaise foi, la façon jésuitique du compte-rendu paru dans le peuple du dernier meeting, attaque le fonctionnarisme de la centrale et démontre le peu d'efforts que les socialistes démocrates ont dépensé pour les bibliothèques et les moyens d'enseignement.

Francotte prend la responsabilité de l'article de Dethier et déclare faire sienne les déclarations de celui-ci.

Un compte-rendu détaillé de cette séance paraîtra dans le prochain numéro.

Un anti-chercheur de place.

Ouvriers lisez :

Les Temps nouveaux — Journal communiste-anarchiste paraissant tous les 15 j. avec un supplément littéraire. A Paris, rue Broca, 5^e (10 centimes le n^o)

La Guerre Sociale — Organe révolutionnaire, rédacteur en chef Gust. Hervé, paraissant hebdomad. et publiant de nombreux n^{os} spéciaux à chaque fait important ; à Paris rue Montmartre, 116 (10 cent. le n^o)

« Le Libertaire » vient de publier une intéressante brochure intitulée *Les Maatyres de Chicago*, c'est une excellente brochure de pénétration dans les masses, fr. 0.50.

Imp. J. Sainte, pl. des Bons Enfants, 4, Liège

Un appel déchirant de nos frères Argentins

Les Nouveaux Conseils provisoires de la Fédération ouvrière régionale et de la Confédération des Travailleurs (dissoutes) de la République Argentine au Comité de la Confédération générale des Travailleurs de France

Camarades,

Le prolétariat de la République Argentine, féroce et persécuté par les autorités de ce pays qui à la faveur des lois d'exception votées par les Chambres, ont arrêté plus de deux mille travailleurs et déporté des centaines d'autres ; ont dissous nos deux puissantes organisations ouvrières — la Fédération ouvrière régionale argentine et la Confédération des travailleurs — et déporté leurs Conseils ; ont supprimé tout droit de réunion, fermé les locaux ouvriers et, pour la deuxième fois dans le courant de cette année organisé et dirigé l'assaut, le pillage et l'incendie des bureaux et ateliers des journaux ouvriers de Buenos-Ayres, des centres d'études sociales et des divers syndicats professionnels de la capitale ; détruit par le feu la librairie du représentant de l'Ecole moderne de Barcelone, le prolétariat de la République Argentine fait un appel urgent à la solidarité du prolétariat de Paris et de la France entière représenté par le Comité de la Confédération du travail et aux syndicats ou ligues de résistance françaises, principalement aux organisations maritimes afin que soit appliqué immédiatement un rigoureux boycottage dans les grands ports de France, aux opérations de chargement et de déchargement des navires venant des ports argentins ou s'y rendant.

De plus il serait utile que des meetings d'indignation soient organisés devant les légations et consulats argentins et autres grandes villes, enfin que la presse libre signale énergiquement à l'indignation du monde civilisé les attentats iniques contre la liberté et le droit des gens qui se commettent dans cette ancienne colonie espagnole.

La République Argentine étant un pays éminemment importateur et exportateur ne pourrait résister pendant un mois à un boycottage sérieux de ses transactions commerciales.

Il est donc en votre pouvoir, camarades de France, d'amener son gouvernement à merci.

Renouvelez contre les tyrans argentins ce que, récemment, vous fîtes contre les tyrans espagnols, lors de la dernière insurrection de Barcelone. Agitez, faites pression à l'étranger par tous les moyens dont vous disposez, puisque le mouvement ouvrier a été décapité ici par un odieux coup de force, jusqu'à ce que les lois assassines votées le mois dernier soient rapportées.

Et surtout que votre bonne foi ne soit pas surprise par des démentis que les légations argentines ou la presse bourgeoise opposeraient à nos affirmations.

Sachez encore que les mêmes gredins qui cambriolèrent et incendièrent nos imprimeries, nos journaux, nos syndicats, nos bibliothèques et nos librairies ont déclaré qu'ils étaient prêts à recommencer leurs actes de vandalisme si nos journaux reparaissaient. Ils comptent pour cela sur l'approbation et les encouragements de la presse bourgeoise qui les a patriotiquement félicités pour leurs derniers exploits, et sur l'impunité que leur assure la loi martiale puisque les ouvriers sont immédiatement arrêtés et leurs réunions dissoutes ou interdites, ce qui les met dans l'impossibilité de communiquer et de s'en-

tendre pour châtier, comme ils le méritent, ces lâches bandits.

N'oubliez pas surtout, qu'il n'y a plus aucune garantie individuelle pour le travailleur étranger qui vient ici, car, de par les lois nouvelles, il lui est défendu absolument d'exposer ou de défendre ses idées par la plume ou la parole, ou de faire partie d'associations ayant pour but la résistance ou la lutte contre l'exploitation patronale, sous peine d'être immédiatement arrêté et déporté.

Après les attentats commis à main armée, contre la classe ouvrière par des centaines de nationalistes et autres malfaiteurs couverts par l'approbation de la bourgeoisie et du pouvoir, les chambres ont voté une loi scélérate nouvelle, *Loi de Répression*.

Elle porte un véritable coup de massue aux organisations ouvrières et au droit de réunion, ainsi qu'à la propagande des idées nouvelles et à la publication des journaux.

Elle interdit l'entrée du territoire argentin aux anarchistes, aux adversaires des institutions sociales : elle décrète leur expulsion et punit de 3 à 6 ans de prison les contrevenants : « prohibe toute association ou réunion de personnes ayant pour but la propagande, préparation ou instigation à commettre des faits réprimés par la loi de la nation » ; punit de prison les organisateurs ; aggrave les peines contre les crimes politiques ; interdit la distribution et la vente des ouvrages et journaux révolutionnaires ; prononce que les actes délictueux, s'ils sont commis par voie de la presse, seront frappés du maximum. Enfin, son article dernier vient préciser le caractère abominable de cette loi d'exception : « Pour l'application des peines il sera procédé par jugements sommaires, le rapport policier devant servir de base au procès. Celui-ci qui devra être verbal et écrit ne devra pas durer plus de dix jours. »

Nous croyons inutile, camarades, d'insister sur la monstruosité d'une pareille loi. Il est de toute évidence que le prolétariat de l'Argentine ne peut l'accepter. Malgré les menaces et les persécutions gouvernementales, la lutte va donc s'engager de nouveau, plus implacable que jamais entre les opprimés et leurs oppresseurs. Mais pour que notre campagne réussisse, il nous faut dès maintenant compter sur votre aide puissante. Nous espérons fermement, camarades, que vous ne resterez pas sourds à notre appel et que cet exemple de belle solidarité sera imité dans les ports d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne et d'Angleterre, par tous les travailleurs maritimes.

Camarades, les prolétaires de tous les pays doivent se tendre la main et se solidariser afin d'empêcher ces iniques attentats que les gouvernements de plus en plus, vont être inclinés à commettre, afin de briser et d'arrêter le mouvement des exploités.

Aujourd'hui pour nous, demain pour vous pour tous les opprimés jusqu'à ce que nous soyons assez forts pour balayer tout ce qui s'oppose à l'émancipation des producteurs !

Boycottez le commerce argentin camarades !

Buenos-Ayres, 1^{er} août 1910.

Le nouveau Conseil provisoire de la Fédération ouvrière régionale argentine.

Le nouveau Conseil provisoire de la Confédération des travailleurs.